

Conseil communal de La Grande Béroche

Programme de législature 2021-2024



la Grande
Béroche.



Commune de La Grande Béroche

Une qualité de vie unique entre lac et montagne

La Grande Béroche bénéficie d'une qualité de vie unique. Les autorités et l'administration représentent une entité active et dynamique qui communique avec ses habitants, se préoccupe des prestations qui leur sont servies et anticipe leurs besoins.

Pour cette deuxième législature 2021-2024, nous avons réfléchi aux attentes et besoins de la population pour ces quatre prochaines années et bien au-delà, dans une vision globale et des perspectives durables.

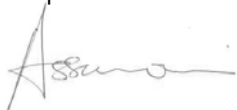
Dans ce cadre, nous avons identifié et défini 5 axes prioritaires transversaux accompagnés d'objectifs réalistes à atteindre selon différentes échéances. Des mesures concrètes à réaliser dans les domaines identifiés viendront couronner ce programme de législature.

Toujours empreints des mêmes valeurs, nous entendons préparer l'avenir et offrir aux générations actuelles et futures des infrastructures et une organisation dignes du 21^e siècle.

Nous nous engageons pour une qualité de vie unique entre lac et montagne, « GRANDEUR NATURE » !

M. Hassan Assumani
président

Chef des dicastères :
administration - communication
écoles - jeunesse - sports - loisirs - culture



M. Maxime Rognon
vice-président

Chef des dicastères :
travaux publics - cimetières - déchets
services industriels - tourisme



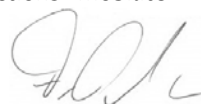
M. Tom Egger
secrétaire

Chef des dicastères :
bâtiments communaux et énergie
forêts - rives et domaines
action sociale - santé



M. François Del Rio
vice-secrétaire

Chef des dicastères :
aménagement du territoire
urbanisme - police des constructions - mobilité



M. Thierry Pittet
membre

Chef des dicastères :
finances - économie
sécurité - ports - cultes



Rassembler

Nous renforçons le sentiment d'appartenance des habitants-es des villages à la nouvelle commune.

Ensemble, nous sommes plus forts!

Développer les occasions d'échanges entre les habitants-es de la commune.

Nous promovons, soutenons et organisons des manifestations dans la commune, nous présentons les projets d'aménagement et d'infrastructures dans les villages, ouvrons les installations communales au public et soutenons les actions citoyennes destinées à favoriser les rencontres.

Créer de nouveaux espaces de rencontre à destination de la population.

À travers notre action, nous encourageons le vivre ensemble intergénérationnel, par exemple, en planifiant des nouveaux espaces de rencontre « places du village » dans le cadre du plan d'aménagement local en cours d'élaboration, en rendant accessibles les prestations et infrastructures sportives pour toutes et tous et en planifiant un aménagement des rives attractif pour les familles.





Renforcer la communication de notre commune à l'attention des citoyen-ne-s et des autres acteurs communaux

Afin d'appréhender les attentes et communiquer efficacement avec toutes les générations et tous les publics, nous planifions notre communication, développons les compétences de nos collaborateur·trice·s en la matière et ouvrons notre commune à l'utilisation de nouveaux canaux de communication, notamment à travers l'utilisation des outils technologiques et les réseaux sociaux.

Dynamiser

« Nous encourageons l'engagement de la jeunesse et soutenons ses initiatives »

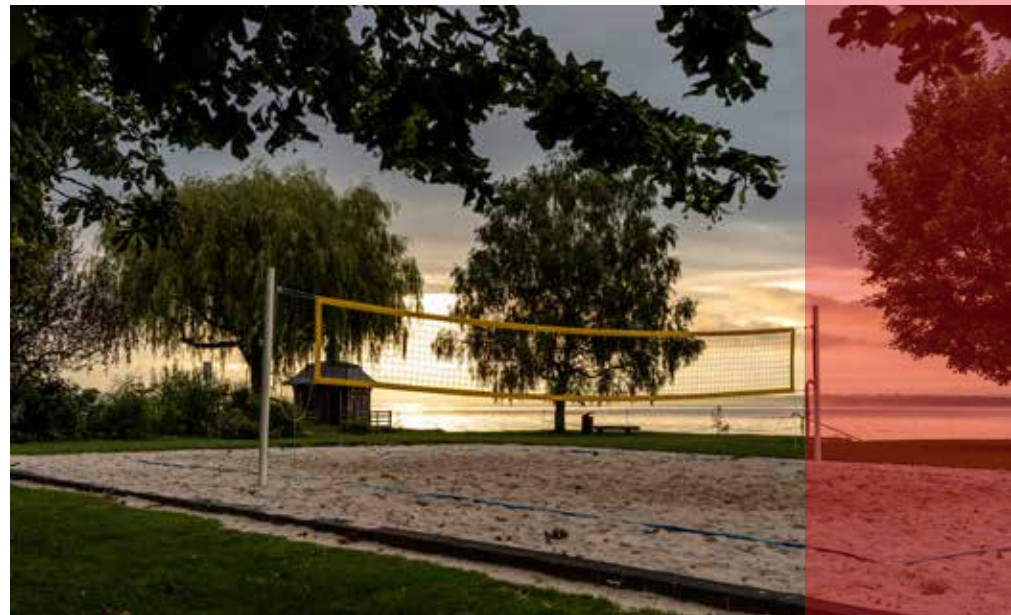
Dans une période particulièrement difficile, les autorités et l'administration ont à cœur de proposer un avenir réjouissant et des perspectives de développement aux jeunes et moins jeunes, dans un cadre de vie attractif et durable. Dans ce but, nous voulons

Promouvoir et élargir l'offre d'activités à l'attention des jeunes.

Dans ce sens, nous mettons à disposition de nouveaux espaces « accompagnés » dédiés, afin d'améliorer l'offre de sports pour tous.

Favoriser l'engagement des nouvelles générations dans la vie associative et publique.

À titre illustratif, nous favorisons la construction participative de nouveaux projets dans les domaines culturel, sportif et environnemental et menons des actions de sensibilisation et de promotion de l'engagement citoyen.





Soutenir les projets émanant de la jeunesse locale, des sociétés et des bénévoles.

Nous appuyons les citoyennes et citoyens qui s'engagent pour la communauté, présentons et encourageons les activités proposées par les sociétés locales, sportives et culturelles pour favoriser leur participation.

Positionner

« Nous affirmons les intérêts de la commune au-delà de son territoire »

Faire reconnaître les besoins et les atouts de notre commune demande de rencontrer régulièrement et développer des relations de confiance avec les autorités et administrations proches de notre commune. Dans ce but, nous voulons

Renforcer nos relations avec les autorités cantonales.

Nous développons nos contacts avec les autorités neuchâteloises et entretenons nos réseaux avec l'administration cantonale, sommes présents dans les lieux de décision, invitons les autorités à rencontrer des acteurs-clés de notre commune.

Développer des partenariats avec les communes et les régions voisines.

Pour cela, nous participons activement aux réflexions et au travail de concertation de la Région Neuchâtel Littoral, ainsi qu'à la concrétisation de prestations et projets régionaux, développons des relations privilégiées et prospectons des potentielles collaborations avec les communes du Nord vaudois.





Participer activement à la stratégie de positionnement régional.

Dans le cadre de l'accord de positionnement stratégique signé avec l'État, nous valorisons et promouvons nos atouts et collaborons à l'élaboration de projets d'intérêt général en tenant compte de la structure géographique et économique de notre commune.

Rayonner

« Nous développons l'attractivité de la commune pour ses habitants-es, ses entreprises et ses visiteurs »

L'attractivité de notre commune et la promotion de ses atouts passent par le rassemblement et la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et privés autour de visions communes concertées. Pour cela, nous voulons

Développer l'accueil et l'accessibilité des prestations de la commune.

Nous facilitons l'accès aux prestations communales notamment grâce aux outils technologiques, développons des outils de communication et de promotion des atouts économiques de notre commune et renforçons l'accueil des visiteurs.

Promouvoir les atouts et les spécificités de la commune.

À titre illustratif, nous renforçons les liens avec les acteurs économiques et touristiques de notre commune, établissons une stratégie de développement économique local concertée, accompagnons et valorisons les activités agricoles et viticoles et créons une plateforme réunissant les acteurs et prestataires touristiques locaux dans le but de développer le tourisme doux.





Renforcer les infrastructures communales et la connectivité avec les grands centres.

Afin d'offrir les conditions-cadres attractives, nous poursuivons le développement des infrastructures communales, développons une stratégie en matière de gestion des zones d'activités économiques, mettons en œuvre une stratégie foncière communale et voulons renforcer l'accessibilité de notre commune par la création du Pôle de Gare Gorgier-St-Aubin.

Développer durablement

« Nous réalisons des projets dans le respect des enjeux sociaux, économiques et environnementaux »

Afin de participer activement aux enjeux climatiques, notre commune souhaite assumer ses responsabilités et mener une démarche volontariste en matière de développement durable. Dans ce but, nous voulons

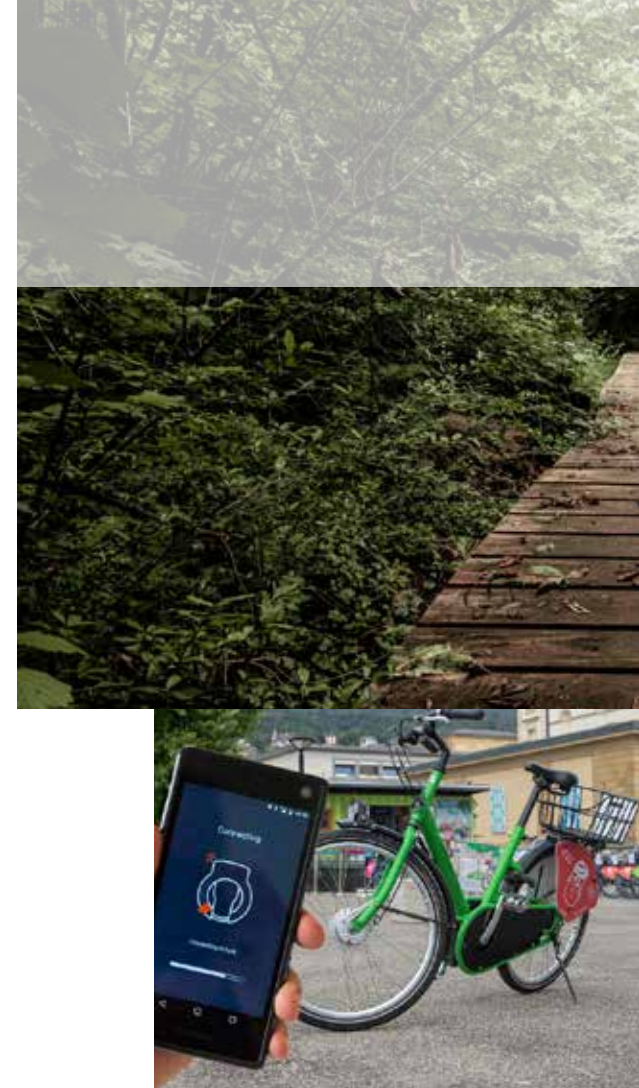
Promouvoir les qualités naturelles et la biodiversité présentes sur le territoire communal.

Nous développons des projets de sensibilisation et de découverte de la biodiversité présente dans la commune, promovons nos espaces naturels et notamment les forêts par la valorisation du bois et l'organisation de manifestations en relation avec la nature.

Intégrer les critères de durabilité dans la gestion communale, la construction et l'assainissement de nos bâtiments et de nos infrastructures.

Nous intégrons systématiquement les enjeux liés à la transition énergétique dans les prestations, les projets et les décisions communales, la gestion de

l'éclairage public afin de réduire la pollution lumineuse, améliorons la qualité et l'efficacité du système de gestion des déchets.





S'inscrire dans la transition énergétique et favoriser la mobilité douce.

En particulier, nous finalisons le processus d'obtention du label « Cité de l'énergie », développons les installations de production d'énergie durable dans les bâtiments communaux, favorisons le développement de la mobilité partagée, mettons en place des bornes de recharge électriques sur le territoire communal et développons le réseau de mobilité cycliste et piéton.

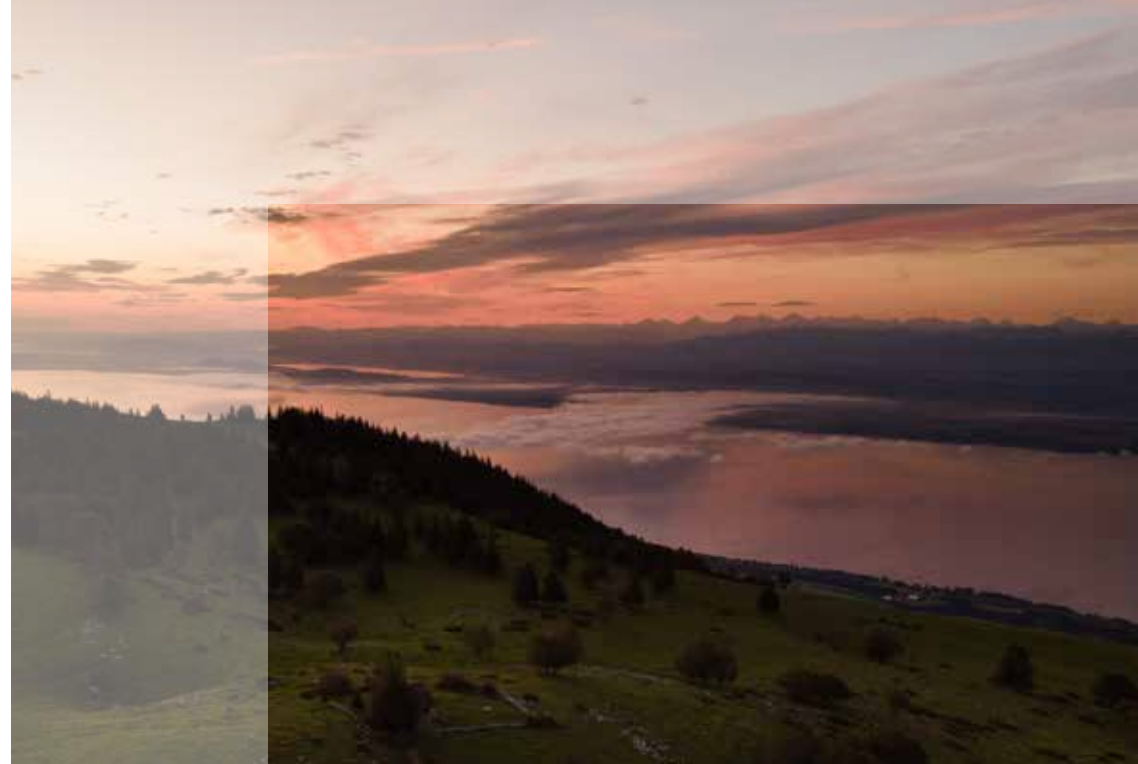
Conclusion

Durant cette deuxième législature, le Conseil communal entend mener à bien les différents projets initiés ou prévus, en tenant compte des axes prioritaires qu'il s'est fixés.

C'est aussi dans cette même optique qu'il va engager, avec la collaboration des autorités législatives, la réalisation d'un ou de plusieurs projets fédérateurs, comme le prévoit la convention de fusion.

Pour rappel, un montant de CHF 5'000'000.- provenant de l'aide à la fusion permettra de consacrer le ou les projets choisis.

Comme l'a écrit A. de Saint-Exupéry



*Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir,
mais de le rendre possible.*

A. De Saint-Exupéry



Maxime Rognon
vice-président

« La commune de La Grande Béroche est située à l'extrémité ouest du canton. Un des principaux buts de la fusion des 6 anciennes communes était de faire entendre notre voix auprès de nos voisins, tant à l'est qu'à l'ouest. Nous nourrissons les relations et les synergies avec les autorités cantonales et les autres communes limitrophes. »

Nicolas Pfund
chancelier communal

« Ce programme de législature prend en compte les thèmes d'actualité avec, au centre des préoccupations, les citoyen-ne-s et acteurs communaux. Il nous importe particulièrement de communiquer de manière diversifiée sur nos prestations et projets. »

François Del Rio
vice-secrétaire

« Afin de pérenniser un développement local et qualitatif ainsi que le bien-être de ses habitants, notre magnifique région doit mettre en lumière ses nombreux atouts. Qualité de vie, positionnement géographique idéal, jeunesse dynamique, savoir-faire local, gastronomie et produits du terroir uniques lui permettront d'acquiescer la reconnaissance qu'elle mérite. »

Hassan Assumani
président

« La commune de La Grande Béroche accorde une attention particulière au développement du bien vivre ensemble. C'est bien au niveau local qu'émergent des solutions innovantes.

Le Conseil communal est bien conscient de la nécessité de rassembler la population autour d'un projet commun.

Vive La Grande Béroche, Grandeur Nature ! »

Tom Egger
secrétaire

« Notre commune « Grandeur Nature », comme collectivité publique, se doit d'être exemplaire en termes de durabilité notamment au niveau énergétique, lors d'assainissement et de construction de bâtiments communaux et de promotion de la mobilité douce. »

Thierry Pittet
membre

« La Grande Béroche doit construire avec le dynamisme de sa jeune population ; cette jeunesse qui n'est pas le futur de notre commune mais son présent. »

